MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Région de gendarmerie
de Provence-Alpes-Côte d'Azur et
gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Sud

Décision n° 484 du 6 janvier 2012 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud

NOR : *IOCJ1200029S*

Le commandant de la région de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié, portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu la décision n° 110023 du 2 décembre 2011 (NOR : IOCJ1128654S),

Décide :

Article 1er

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er février 2012 :

Gatto, Gilles — Nigend : 128 889 — Numéro de livret de solde : 5 282 916

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1er février 2012 :

Bernat, Laurent — Nigend : 161 357 — Numéro de livret de solde : 8 018 407

Article 3

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1er février 2012 :

Andriola, Laurent — Nigend : 212 717 — Numéro de livret de solde : 8 067 031

Fait le 6 janvier 2012.

Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud,
M. Mondoulet